

Lettre RAR 1A 189 376 8202 2

**Mairie de La Crèche**  
Madame la Maire  
99, Avenue de Paris  
79260 LA CRECHE

Neuilly, le 1er mars 2022

**Référence :** 198 – Immeuble situé Zac Champs Albert – 79260 LA CRECHE

**Objet :** ARGAN - Dossier d'enregistrement dans le cadre de l'extension d'un entrepôt frigorifique situé sur la commune de La Crèche (79)

Madame la Maire,

Dans le cadre du dépôt de la demande d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), pour notre projet d'extension d'un entrepôt frigorifique localisé sur votre commune, nous vous sollicitons pour connaître vos souhaits quant à la réhabilitation des terrains après cessation définitive d'activité de notre futur établissement.


Le terrain du site est situé sur les parcelles 117, 115 et 113 de la section WH. Cet avis doit être joint à notre dossier conformément à l'article R 512-46-4, alinéa 5 du Code de l'Environnement : Livre V – Titre Ier – Chapitre II.

Nous comprenons qu'il est difficile à ce jour de prévoir les besoins de votre commune en matière d'urbanisme, d'équipement ou d'activité à un horizon aussi lointain. En l'état actuel des choses, nous considérons un type d'usage futur du site industriel.

Aussi, nous vous joignons un modèle de lettre très général reprenant en quelques lignes les obligations réglementaires en matière de réhabilitation de site industriel afin de vous aider à répondre à cette obligation purement administrative sans engager plus avant l'avenir de ce terrain.

En vous remerciant de l'intérêt que vous prendrez à notre demande, nous restons à votre disposition pour vous expliquer plus en détail les enjeux de ce courrier.

Nous vous prions d'accepter, Madame le Maire, l'expression de notre parfaite considération.



N Dogbia YOMBO  
Directeur des Programmes

Papier en-tête Mairie de La Crèche

A l'attention de :  
ARGAN  
M. N'Dogbia YOMBO  
21, Rue Beffroy  
92 200 NEUILLY SUR SEINE

Objet : Dossier d'enregistrement dans le cadre de l'extension d'un entrepôt frigorifique situé sur la commune de La Crèche (79)

La Crèche, le XX/XX/XXXX

Monsieur,

J'accuse réception de votre demande relative à la demande d'enregistrement de votre projet d'extension d'entrepôt frigorifique sur notre commune, et qui sollicite notre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (conformément à l'article R 512-46-4, alinéa 5 du Code de l'Environnement (Livre V – Titre Ier – Chapitre II)).

Pour votre site situé sur les parcelles 117, 115 et 113 de la section WH, nous n'avons pas à l'heure actuelle de souhait précis quant à l'usage qui devra être fait de ce terrain ou du bâtiment. Nous vous rappelons cependant que les dispositions à prendre pour préserver l'environnement restent de votre seule responsabilité. Les installations devront être laissées en bon état pour une réutilisation industrielle.

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales selon les prescriptions définies par les articles R. 512-46-25 et suivants du Code de l'Environnement (Livre V – Titre Ier – Chapitre II) et en particulier :

- ✓ L'exploitant de l'installation à la date de la cessation définitive de l'activité informera le Préfet trois mois avant la fermeture du site.
- ✓ Il assurera la mise en sécurité du site et notamment :
  - L'évacuation ou l'élimination des produits dangereux,
  - L'élimination et l'évacuation des déchets,
  - L'interdiction d'accès au site ou aux installations pouvant présenter des risques pour la sécurité des personnes,
  - La surveillance des effets de l'installation sur l'environnement si nécessaire.

Tous les documents, rapports, études relatifs à la dépollution et mise en sécurité du site ainsi que les plans seront transmis à la mairie et au préfet. Ces documents seront accompagnés d'une proposition sur le type d'usage futur du site que l'exploitant envisagera de considérer.

Veillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Signataire représentant Mme La Maire

DESTINATAIRE

Mairie de LA CRECHE  
Madame La Maire  
99 avenue de Paris  
9260 LA CRECHE



Numéro de l'envoi : 1A 189 376 8202 2

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

198 NY

EXPÉDITEUR

ARGAN  
21 Rue BEAUFROY  
92200 NEUILLY SUR SEINE



**avantages du service suivi :**  
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.  
**codes d'accès direct à l'information de distribution :**  
**par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (1,35 € TTC + prix d'un SMS).  
**par internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).  
**par téléphone :**  
Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.  
Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :                      Prix :                      CRBT :  
  
Niveau de garantie :    16 €     153 €     458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).



PREUVE DE DÉPÔT  
À CONSERVER PAR LE CLIENT